



Houyet, le 9 octobre 2026

Commune de Houyet
15 rue Saint-Roch
5560 Houyet
www.houyet.be

Les Viviers Rochefort
Anaïs LIGOT
Rue de la Libération, 59
5580 Rochefort

ENVOI PAR LETTRE

Concerne : Renseignements urbanistiques

Vos réf. : Vente Terrain Hérock Dominique LAVIS et Maria BOUCHE
Nos réf. : CN/2026/193

Madame,

En réponse à votre demande réceptionnée en date du 08 Octobre 2026, concernant l'obtention de renseignements urbanistiques pour le bien situé **Hérock section A n° 255B à CIERGNON** et appartenant à Madame **Maria BOUCHE** et à **Dominique LAVIS**, nous avons l'honneur de vous communiquer, sous réserve des informations en notre possession, les données urbanistiques suivantes :

- **Commune de Houyet- Neuvième division, CIERGNON, un pré sis « Au-dessus de Busire » cadastré Section A 255B** repris sur le plan de secteur de **DINANT-CINEY-ROCHEFORT** approuvé par AR. du 22/01/1979 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le(s) bien(s) précité(s) :

1/ Le bien est en zone d'habitat à 100 % soit 35,69 ares

La parcelle est située en :

Guide Régional d'Urbanisme (anciennement RGBSR) : Non
Guide Communal d'Urbanisme : **OUI**
Schéma de Développement Communal : Non
Permis d'Urbanisation : Non
Site à réaménager (SAR) : Non
Schéma d'Orientation local : Non
Zone d'assainissement : **1 type de zone : Autonome (RAA)**
Cours d'eau : Non
Aléa d'inondation : Néant
Axe de ruissellement concentré : Non

Votre correspondant : Masoin Angélique - Employée administrative
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Rue Saint-Roch, 15 à 5560 HOUYET Tél. : 082/67.69.77 Mail : angelique.masoin@houyet.be

Zone de prévention des captages (SPW) : Non
Arbres et haies remarquables : Non
ADESA - Points et lignes (PVR/LVR) : **Parcelle située dans un périmètre d'intérêt paysager (PIP) et à moins de 200 mètres d'une vue remarquable**
Zone Natura 2000 : Non
Seveso : Non
Zones de consultation obligatoires du sous-sol : Non
Carte archéologique : Non
Patrimoine - Biens classés et zones de protection : Non
Atlas des Chemins : **La parcelle se trouve entre le Chemin n°25 et le chemin n°27**

A notre connaissance, le bien n'a pas fait l'objet d'une demande de permis d'urbanisme, ni de certificat d'urbanisme, ni de déclaration urbanistique et ni de permis d'environnement durant **ces dix dernières années**.

Auriez-vous l'amabilité de nous verser sur le numéro de compte **IBAN BE71 0910 1758 0469 – BIC GKCCBEBB**, la somme de **60€**, montant correspondant à la redevance pour la recherche et la délivrance de tous renseignements administratifs quelconques, en indiquant en communication **notre référence**.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos respectueuses et sincères salutations.

Le directeur général

La Bourgmestre

Didier FRIPAT



Hélène LEBRUN